

Requalification du quai et du parc riverain de Verchères

Plan directeur

Octobre 2020



ROUSSEAU
LEFEBVRE ■ Environnements
performants

b b s p ^{*}
inc.

urbanisme | consultation publique | médiation civile et commerciale

Crédits

Municipalité de Verchères

Luc Forcier, g.m.a., Directeur général et secrétaire-trésorier

Martin Massicotte, O.U.Q., Directeur général adjoint et urbaniste

Rousseau Lefebvre

Daniel Lefebvre - architecte paysagiste, associé principal

Mélanie Glorieux - M. Ing., architecte paysagiste, associée, SITES AP, directrice de projet

Francois Fortin - architecte paysagiste senior, urbaniste, chargé de projet

Sarah Lacombe - architecte paysagiste intermédiaire

Bruno Bergeron Services professionnels inc.

Bruno Bergeron - urbaniste et médiateur accrédité

Photo page couverture

Rousseau Lefebvre

1 Mandat

1.1 Définition du mandat

La Municipalité de Verchères souhaite être accompagnée par une équipe multidisciplinaire afin de développer une vision d'aménagement d'un de ses secteurs les plus significatifs. La berge et le quai constituent une composante de l'identité de Verchères avec la statue de Madeleine-de-Verchères, le vieux moulin, les ateliers de fabrication de chaloupes, etc.

Notre mandat consiste à accompagner la municipalité pour développer un plan de mise en valeur du quai et de ses composantes urbaines qui répondra aux besoins des résidents de Verchères et qui pourra, par la suite, rayonner à l'échelle de la CMM. C'est à travers un processus consultatif, en collaboration avec le conseil de ville, l'administration municipale, des acteurs locaux clés, des citoyens, des artisans et des entrepreneurs dynamiques du territoire, que nous proposons un concept qui saura mobiliser la communauté de Verchères. Notre prémisse est de créer un espace social qui deviendra un lieu de rencontre incontournable pour les résidents. L'authenticité et l'échelle de la municipalité sont deux critères qui guideront notre réflexion.

Le concept de développement s'étendra du secteur du quai tout en englobant le parc-nature projeté qui sera situé à l'ouest du parc municipal riverain, le parc des Pionniers, le quartier des chaloupiers, et en intégrant l'ensemble du village. Il saura mettre en valeur tous les atouts de la municipalité.

1.2 Méthodologie

Le travail est fait en étroite collaboration avec des représentants de la municipalité. En plus des visites de site, nous avons participé à des rencontres de travail avec l'administration municipale et les acteurs locaux, ce qui nous a permis d'assurer l'adhésion et la viabilité du projet. Ce travail consultatif a été inscrit dans un rapport qui nous a permis d'en faire l'analyse et d'en tirer des conclusions pour en faire une série de recommandations.

L'étude des recommandations et des besoins de la municipalité, l'analyse des conditions existantes et une recherche de précédents ont permis de développer ce projet structurant. Les étapes suivantes ont été complétées pour ce rapport :

- Analyse des composantes territoriales ;
- Analyse et recommandations issues des consultations ;
- Développement de deux concepts d'aménagement préliminaire ;
- Rencontre avec les différents collaborateurs ;
- Esquisse finale d'aménagement avec estimation des coûts de classe D ;
- Création d'une vidéo promotionnelle.

Ce rapport présente le plan directeur d'aménagement pour la requalification du quai et du parc riverain.



Figure 1 : Municipalité de Verchères. Source: Ricardo Ruiz

2 Un projet répondant aux objectifs de la CMM

Protéger, mettre en valeur et donner accès au territoire sont les objectifs souhaités par la CMM. La stratégie consiste à requalifier le secteur du quai pour bonifier l'accès au fleuve et à ses îles et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager du site, en plus de participer à la revitalisation d'un village unique.

Assurer une protection de ces éléments significatifs de l'ensemble patrimonial d'intérêt métropolitain de Verchères (PMAD, p.194).

Le patrimoine bâti et immatériel de Verchères est unique dans l'ensemble de la CMM. La mise en valeur de son vieux village passe par sa redynamisation. Le plan directeur proposé permettra une meilleure accessibilité pour les citoyens de la CMM à ces attraits.

La mise en valeur permettant l'accessibilité aux milieux naturels, la récréation extensive, la restauration ou la connectivité naturelle

Vitrine de la CMM, Verchères et son secteur du quai permettra l'accès et la découverte de milieu naturel fragile. C'est l'occasion de raconter le savoir-faire de Verchères tout en sensibilisant les visiteurs aux beautés du fleuve et ses îles.

La consolidation et la mise en place d'un réseau de navettes fluviales à des fins récréotouristiques

Seul quai en eau profonde, il est l'arrêt obligé entre Montréal et Sorel. Il participera à la mise en valeur de l'offre touristique de la région.

L'aménagement et la mise aux normes de sentiers cyclables du Réseau vélo métropolitain

Intégrer au projet du quai, une halte cycliste au sein d'un pavillon multifonctionnel pour la diffusion culturelle de Verchères.



Figure 2 : Chaloupe de Verchères. Source : Pigeon, D. (2003). « Verchères les chaloupes! ». Cap-aux-Diamants, (74), 17-21

3 Le plan directeur



Figure 3 : Plan directeur

4 Les composantes du plan directeur

Le plan directeur résulte d'un consensus entre les différents acteurs qui ont participé à la réflexion sur la mise en valeur du village de Verchères et de ses berges. Pour mieux en saisir l'essence, voici le détail des différentes composantes.

Le quai

L'espace du quai devient un espace multifonctionnel. En plus de conserver sa fonction actuelle (accès pour les plaisanciers, les agriculteurs et la SIMEC, etc.), l'accès est facilité pour les embarcations non motorisées, l'accueil des croisières fluviales, la location pour le départ vers les îles et l'implantation de bornes électriques. De plus, l'intégration d'un revêtement et d'un mobilier ludique sur le quai permet le rassemblement et la détente. Il est rehaussé pour être à l'extérieur de la zone de récurrence 0-20 ans afin d'optimiser son utilisation.

Les deux images montrent l'aspect que pourrait avoir ce dernier. La première est l'image d'inspiration qui a mobilisé les acteurs autour du projet et la seconde montre une réalisation récemment complétée à Rimouski.



Figure 4 : Harbor bath, Danemark



Figure 5 : Quai Brise-Lame, Rimouski

La promenade riveraine et le parvis du quai

Cette dernière est la colonne vertébrale entre le quartier des Chaloupiers, le secteur du quai, la plaine sportive et le parc-nature. Elle est formalisée et agrémentée d'un mobilier ludique pour favoriser la déambulation et la contemplation. Afin d'assurer le sentiment de sécurité des piétons, le stationnement a été réduit tout en conservant les dimensions nécessaires pour les déplacements et les manœuvres véhiculaires. La rampe de mise à l'eau est conservée et améliorée et une surface pavée vient lier la rue Madeleine, la statue de Madeleine, le vieux moulin et le quai pour signifier aux différents utilisateurs que cet espace est partagé.



Figure 6 : Quai Westminster Pier Park, New Westminster



Figure 7 : Park Stanley, Montréal

Le parc nature

Le projet consiste à aménager le jardin des sens. C'est un lieu où la nature s'exprime à travers le mouvement du vent, les couleurs, les textures et le bruit d'une petite faune. C'est une réinterprétation ludique du milieu naturel de type herbacé caractéristique du milieu fluvial. Une mosaïque de milieux humides, de marais et d'îlots arbustifs s'inspirent des îles de Verchères dans sa forme. Un sentier en criblure de pierre et une passerelle en bois permettent d'y déambuler. Un emmarchement est aménagé pour donner un accès physique au fleuve, ou la berge est verdie. Enfin, un élément sculptural, en écho des bancs voiles, vient ponctuer cet espace.



Figure 8 : Parc des Semis, Longueuil



Figure 9 : Bassin de biorétention aux Bassins du Nouveau Havre, Montréal



Figure 10 : Vistula Boulevard, Pologne

La rue Madeleine

Ce tracé ancien est aménagé en intégrant un mobilier temporaire et un marquage au sol pour plus de confort pour le piéton. Elle pourra être fermée à la circulation de manière ponctuelle selon le calendrier des activités villageoises. Ce sont des interventions peu dispendieuses et temporaires qui ont, malgré tout, un effet significatif pour la création d'ambiances et l'augmentation du sentiment de sécurité. Les camions de service seront accessibles en tout temps. Les images d'inspiration démontrent bien cet aspect temporaire et éphémère. Ce projet sera développé dans un esprit de participation citoyenne.

L'espace Verchères

Cet espace de culture et de récréation est, avec le quai, un lieu de rassemblement pour les citoyens de Verchères. L'espace multifonctionnel sera un lieu d'interprétation, de spectacles, d'accueil pour les cyclistes et visiteurs, un espace de restauration et un marché public. Inspiré de l'architecture vernaculaire, il est le trait d'union entre le vieux village et la berge. L'espace Verchères se veut un lieu d'expression identitaire. Il est implanté dans un axe composé d'un amphithéâtre, d'une pelouse renforcée multifonctionnelle pour rassemblements ponctuels et stationnements supplémentaires, d'un bâtiment de 5000 pi² sur deux étages, d'une plaine tournée vers le fleuve et d'un belvédère adossé à la berge.

Le parc des Pionniers

Cet espace conserve sa vocation sportive et se trouve bonifié par l'intégration d'une aire d'exercice extérieur. Les terrains de volley-ball de plage sont rapprochés du fleuve.

La route Marie-Victorin

Cet axe structurant du village est réaménagé de manière stratégique pour améliorer le sentiment de sécurité des piétons. La vitesse est réduite à 40 km/h et les traverses piétonnes sont améliorées. Ces dernières marqueront les entrées au village et souligneront la présence d'éléments significatifs comme la caserne, le cœur institutionnel et la traverse du ruisseau Jarret.



Figure 11 : Mobilier éphémère et marquage au sol sur le boulevard Guoin, Montréal



Figure 12 : Mobilier éphémère et marquage au sol sur le boulevard Guoin, Montréal

5 Annexes

5.1 Les analyses

5.1.1 Analyse paysagère et lieux d'intérêt

Verchères est un bijou caché. Son territoire pourtant méconnu possède les plus belles composantes architecturales, naturelles et paysagères de la CMM. Bien que l'entrée fluviale officielle de la CMM se situe au niveau de Contrecœur, Verchères est incontestablement l'accueil paysager de cette dernière. Sa statue de Madeleine, son clocher, sa vieille caserne et ses feux d'alignement saluent les visiteurs du fleuve saison après saison depuis plus de 100 ans.

5.1.1.1 Vues sur le fleuve Saint-Laurent et les îles de Verchères

De par sa topographie et sa configuration, Verchères est le village de la CMM qui entretient le lien le plus intime avec le Fleuve. Verchères c'est le bord de l'eau. Il n'est pas surprenant qu'un savoir-faire unique, la chaloupe de Verchères, s'y soit développé. Pourtant, ce paysage fluvial unique et cette proximité ne sont pas connus ni partagés. De trop nombreux visiteurs passent par la route 132 sans en saisir l'immensité et l'unicité.

Enjeux

- Un quai désuet qui nécessite des rénovations importantes ;
- Un quai fonctionnel dédié aux embarcations qui ne favorise pas la contemplation du paysage fluvial ;
- Un espace stratégique aménagé en stationnement ;
- Des liens physiques interrompus entre le vieux village et la berge.

Potentiels

- Réaménager le quai en espace multifonctionnel et espace de rencontre pour les citoyens tout en conservant ses composantes techniques ;
- Mettre en valeur les vues vers le fleuve ;
- Affirmer son rôle d'accueil de la CMM.

5.1.1.2 Patrimoine bâti et immatériel

Verchères possède un patrimoine architectural exceptionnel. Sa topographie accentue la mise en scène de ses composantes, comme l'église, le quartier des Chaloupiers et la statue de Madeleine. Ils sont une collection qui mériterait d'être unifiée autour d'un projet urbain structurant.

Enjeux

- Un patrimoine méconnu et parfois délaissé ;
- Des composantes qui ne sont plus regardées par les citoyens.

Potentiels

- Unifier le patrimoine ;
- Développer des parcours de déambulation pour contempler ce patrimoine ;
- Raconter le savoir-faire unique de Verchères ;
- Développer une signature qui saura mettre en valeur ses qualités architecturales et culturelles.

5.1.1.3 Le quai

Le quai et l'accès au fleuve sont intimement liés au développement économique de la municipalité, et ce, à travers les époques. Autrefois lien stratégique pour le transbordement des marchandises, il offre aujourd'hui un potentiel de développement récréotouristique majeur. Le quai de Verchères est le seul quai où la profondeur de l'eau donne accès aux bateaux de croisière entre Montréal et Sorel. Les sites du parc des Pionniers, du quai et de la marina procurent un lien privilégié avec le fleuve. Toutefois, ils demeurent les seuls accès publics à ce dernier. D'autres espaces publics gagneraient à être requalifiés pour en limiter l'utilisation intensive et des accès ponctuels sur la bande riveraine tels que le parc-nature et un parcours cyclable pourraient être créés.

Enjeux

- Quai dans un état vétuste, présentement fermé ;
- Batillage des bateaux et gestion des glaces et niveau d'eau provoquent l'érosion des berges et des problèmes d'accès au fleuve ;
- Manque de signalisation ;
- Quai spécialisé (accès à l'eau, agriculteurs, plaisanciers, etc.) ;
- Aménagements peu sécuritaires.

Potentiels

- Développer un espace multifonctionnel qui pourra accueillir toute la population ;
- Aménager un lieu de rassemblement citoyen pour révéler l'identité de Verchères ;
- Proposer des aménagements sécuritaires ;
- Implanter un lieu d'accueil de croisières ;
- Développer les infrastructures nécessaires pour accéder aux îles.

5.1.1.4 Les îles de Verchères

Site d'intérêts faunique et floristique très important, l'archipel des îles de Verchères, dont cinq font partie du territoire municipal, est l'un des attraits majeurs de la municipalité. Il est cependant peu accessible et méconnu des citoyens.

Enjeux

- Accès restreint ;
- Érosion des berges ;
- Présence d'espèces floristiques et fauniques fragiles comme le Goglu des prés, l'Hirondelle de rivage, le Hibou des marais et le Râle jaune. On y trouve également l'habitat essentiel du Petit Blongios ;
- Ces îles forment le deuxième site le plus important au Québec pour la reproduction des Canards barboteurs.

Potentiels

- Accès aux îles par embarcations et promenade sur les îles ;
- Offrir une expérience de sensibilisation pour la sauvegarde de ces milieux fragiles ;
- Assurer l'identification et la protection des paysages d'intérêt.

5.1.1.5 Mobilier et équipement

Le mobilier dans le secteur de la berge est âgé et disparate.

Enjeux

- Le mobilier est disparate, non homogène et détérioré ;
- Le nombre de table à pique-nique et de corbeilles à rebuts est insuffisant pour l'achalandage du parc.

Potentiels

- Opportunité d'uniformiser le mobilier ;
- Augmenter la quantité de tables à pique-nique et corbeilles à rebuts afin de répondre adéquatement à la demande ;
- Développer une signature forte révélant l'identité de Verchères ;
- Augmenter le temps d'arrêt des usagers en proposant un mobilier et des équipements adaptés à l'achalandage.

Légende

- Parc ou espace vert
- Couvert forestier
- Surface de béton
- Surface de gravier
- Végétation / plantation
- Surface en friche
- Feuillu
- Ruisseau
- Talus / changement de niveau
- Circulation piétonne potentielle
- Limite du secteur patrimoniale du vieux village
- Vue ouverte
- Vue filtrée
- Connexion interrompue
- Point d'intérêt



Parcs et places publiques

- 1 Parc des Pionniers
- 2 Parc Jean-Marie Moreau
- 3 Parc François-Chagnon
- 4 Parc Louis-St-Pierre
- 5 Parc Passe-Partout
- 6 Parc de la Coulée François-Jarret
- 7 Parc J.-Ernest-Chicoine
- 8 Place des Chaloupiers

Lieux d'intérêts

- 1 Madeleine de Verchères*
- 2 Moulin banal*
- 3 Chaloupe Verchères
- 4 Ancienne chalouperie
- 5 Ancien restaurant La Chaloupière
- 6 Mémorial aux familles pionnières de Verchères*
- 7 Église Saint-François-Xavier*
- 8 Mémorial Ludger Duvernay
- 9 Oeuvre Jeunnaissance
- 10 La vieille caserne*

* Lieux vu du fleuve Saint-Laurent

Activités estivales

- Terrain de baseball
- Terrain de soccer
- Terrain de volleyball
- Terrain de pétanque
- Aire de jeux pour enfants
- Aire de pique-nique
- Baignade

Activités hivernales

- Patinoire extérieure
- Lieu de glissade sur neige

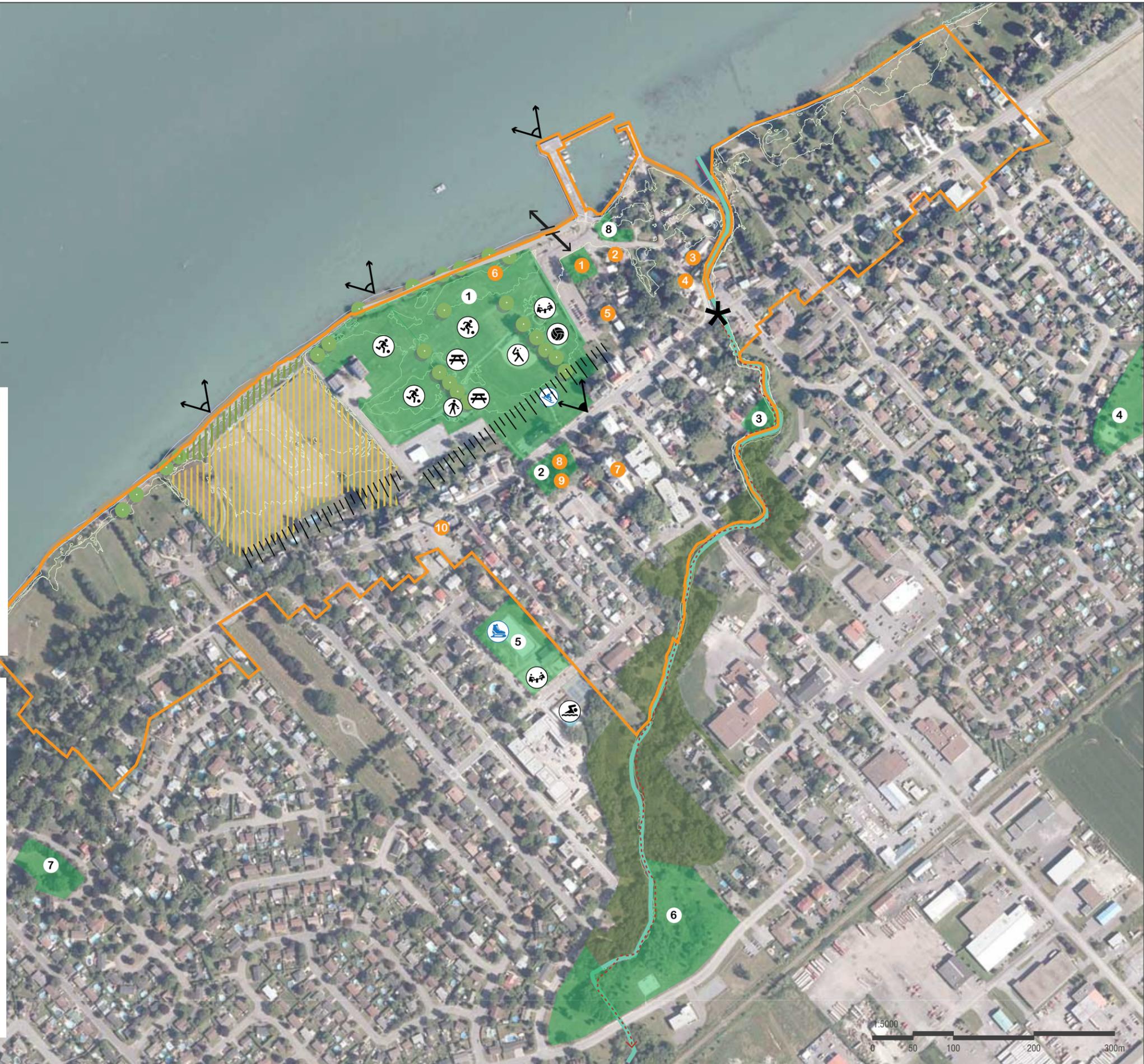


Figure 13 : Carte Analyse paysagère et lieux d'intérêt

5.1.2 Accessibilité

L'accessibilité et les déplacements sur le territoire municipal sont des enjeux fondamentaux pour optimiser la viabilité et le dynamisme de tous projets urbains. Tous les modes de déplacement, que ce soit à pied, à vélo ou en voiture, doivent être fluides, confortables et sécuritaires. C'est un enjeu majeur pour tous les acteurs de la municipalité.

5.1.2.1 Le quai

Étant le cœur du projet, il accueille de nombreuses embarcations de tous genres et la cohabitation se révèle parfois problématique. Il est associé à un grand stationnement situé de part et d'autre de la statue de Madeleine.

Enjeux

- La configuration actuelle favorise les déplacements véhiculaires ;
- L'entrée du quai n'est pas accueillante pour les piétons et les cyclistes ;
- La portion du stationnement en berge semble surdimensionnée ;
- La cohabitation entre les usagers est conflictuelle, ce qui engendre des problématiques de sécurité ;
- La connexion vers les îles est quasiment absente.

Potentiels

- Revoir les circulations et repenser le débarcadère pour donner plus de place aux piétons ;
- Végétaliser la berge en réduisant les espaces asphaltés ;
- Bonifier les accès et équipements nécessaires depuis le quai vers le fleuve et les îles ;
- Favoriser les embarcations sans moteur.

5.1.2.2 Parcours piétons

Différents parcours sillonnent le territoire à l'étude. L'ancienne trame du quartier des Chaloupiers et son échelle sont favorables aux déplacements piétons. Une longue promenade le long du fleuve invite à la contemplation et les différentes vues sur les composantes paysagères appellent le piéton à découvrir un milieu d'exception.

Enjeux

- Un réseau piétonnier interrompu ;
- Manque de lien entre le vieux village et le fleuve ;
- Signalisation déficiente ;
- Une promenade riveraine à bonifier ;
- Manque de mobilier et d'équipement d'accueil ;
- Intersection non sécuritaire sur la route 132.

Potentiels

- Structurer le réseau de sentiers en développant des parcours formels ;
- Miser sur une signalétique claire et invitante ;
- Aménager des intersections sécuritaires et conviviales ;
- Miser sur les différentes composantes patrimoniales, architecturales, sculpturales et paysagères pour favoriser les déplacements sur l'ensemble du territoire ;
- Confirmer les liens entre le ruisseau Jarret et le fleuve.

5.1.2.3 Parcours cyclables

La municipalité de Verchères est traversée par la route verte, un parcours cyclable qui sillonne tout le Québec. Arrivés de Montréal, les cyclistes doivent traverser la route 132 pour descendre vers le fleuve, le longer quelques kilomètres et remonter dans le quartier des Chaloupiers pour retourner à la route 132.

Enjeux

- Signalisation déficiente et non visible depuis la route 132 ;
- Manque de services (borne de réparation, toilettes, etc.) ;
- Mauvaise cohabitation entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes ;
- Espaces partagés entre les différents utilisateurs et les trottoirs, souvent étroits, discontinus et/ou en mauvais états, peu utilisés.

Potentiels

- Miser sur une signalétique claire et invitante ;
- Créer un espace de service pour les vélos (borne de réparation, toilettes, etc.) ;
- Améliorer la cohabitation à proximité du quai.

5.1.2.4 Stationnements et déplacement automobiles

Le stationnement est le sujet le plus sensible et le plus important à adresser. Il est la clé pour mobiliser tous les acteurs autour de projet de réaménagement urbain. Présent dans plusieurs secteurs du village, il est mal signalé aux utilisateurs, ce qui concentre les déplacements véhiculaires vers des secteurs précis, déséquilibrant les capacités d'accueil et laissant une impression de manque de stationnement.

Enjeux

- Impression de manque de stationnement ;
- Saturation du stationnement du quai en certaines périodes de la semaine ;
- Méconnaissance des espaces de stationnement des visiteurs sur le territoire municipal ;
- Rues Madeleine et Saint-Laurent sont trop étroites, sinueuses et pentues pour permettre un fort achalandage et de la vitesse.

Potentiels

- Développer une signalisation qui permet d'équilibrer l'achalandage dans tous les stationnements du village ;
- Implanter des applications mobiles pour faciliter le stationnement ;
- Intégrer une tarification modulaire en fonction du type d'utilisateur et des périodes de la semaine ;
- Aménager des espaces multifonctionnels qui peuvent servir à la fois de stationnements et de place de rencontre lors d'évènements.

5.1.2.5 Affichage et signalétique

La municipalité s'est dotée d'une signalétique lors des dernières années. Ce geste devrait être poursuivi et bonifié en intégrant une signature forte, racontant l'identité de Verchères.

Enjeux

- Signalétique manquante et disparate ;
- Manque de poésie dans la signalétique pour raconter l'identité et les beautés de Verchères.

Potentiels

- Opportunité d'uniformiser la signalétique et l'affichage ;
- Développer une signature forte.



Légende

- Circulation cyclable
- Circulation piétonne existante
- - - Circulation piétonne potentielle
- Circulation fluviale
- Traverse piétonne
- Traverse véhiculaire
- Arrêt d'autobus
- Escalier
- Traverse a consolider
- Liens a créer ou consolider
- Conflit de cohabitation

Stationnement pour usage quotidien

- S1** Stationnement du quai ±80 places
- S2** Stationnement incitatif ±63 places

Stationnement potentiel

- S3** Stationnement de l'Hôtel-de-Ville ±12 places
- S4** Stationnement de l'église Saint-François-Xavier ± 5 places
- S5** Stationnement du centre communautaire de Verchères ± 50 places
- S6** Stationnement Ruisseau Jarret ± 30 places

Figure 14 : Carte Accessibilité

5.1.3 Hydrologie

5.1.3.1 Zones inondables

La carte est très éloquente sur les risques d'inondation du quai et de tout le secteur riverain. En effet, le quai se trouve dans la zone de récurrence 0-2 ans, ce qui est problématique. De plus, des portions du parc des Pionniers se trouvent dans la zone 0-20 ans ce qui limite les aménagements possibles.

5.1.3.2 Talus végétal

La présence du talus gazonné au parc des Pionniers permet d'offrir une panoplie d'activités estivales et hivernales en plus de générer des vues exceptionnelles sur le fleuve.

5.1.3.3 Bande riveraine

Dans le secteur du parc des Pionniers et du quai, la bande riveraine est composée d'un muret de béton et d'une section avec enrochement où quelques arbres ont pris racine. Par la suite, vis-à-vis du futur parc-nature, une bande végétalisée se situe en haut de talus avec enrochement. Dans le secteur résidentiel, on y retrouve surtout de l'enrochement.

5.1.3.4 Ruisseau Jarret

Le ruisseau Jarret sillonne le vieux village et a des aspects d'un cours d'eau européen dans le secteur du quartier des Chaloupiers. En effet, il est emmuré. Il participe grandement à l'expérience villageoise et mériterait d'être mis en valeur.

Enjeux

- Les zones de récurrence 0-2 ans et 0-20 ans limitent les interventions ;
- La voie maritime apporte des problèmes d'érosion et des vagues qui limitent l'utilisation du quai.

Potentiels

- Naturaliser les abords du fleuve et la promenade en harmonie avec les dynamiques hydrologiques du fleuve ;
- Le parcours sinueux du ruisseau en contrebas de talus au milieu du village crée un effet de porte d'entrée en plus d'offrir des percées visuelles d'intérêt sur le vieux village ;
- Marquer la traversée de la route 132 ;
- Le parc de la coulée François-Jarret et le parc François-Chagnon, sur les deux rives.



5.1.4 Occupation du sol

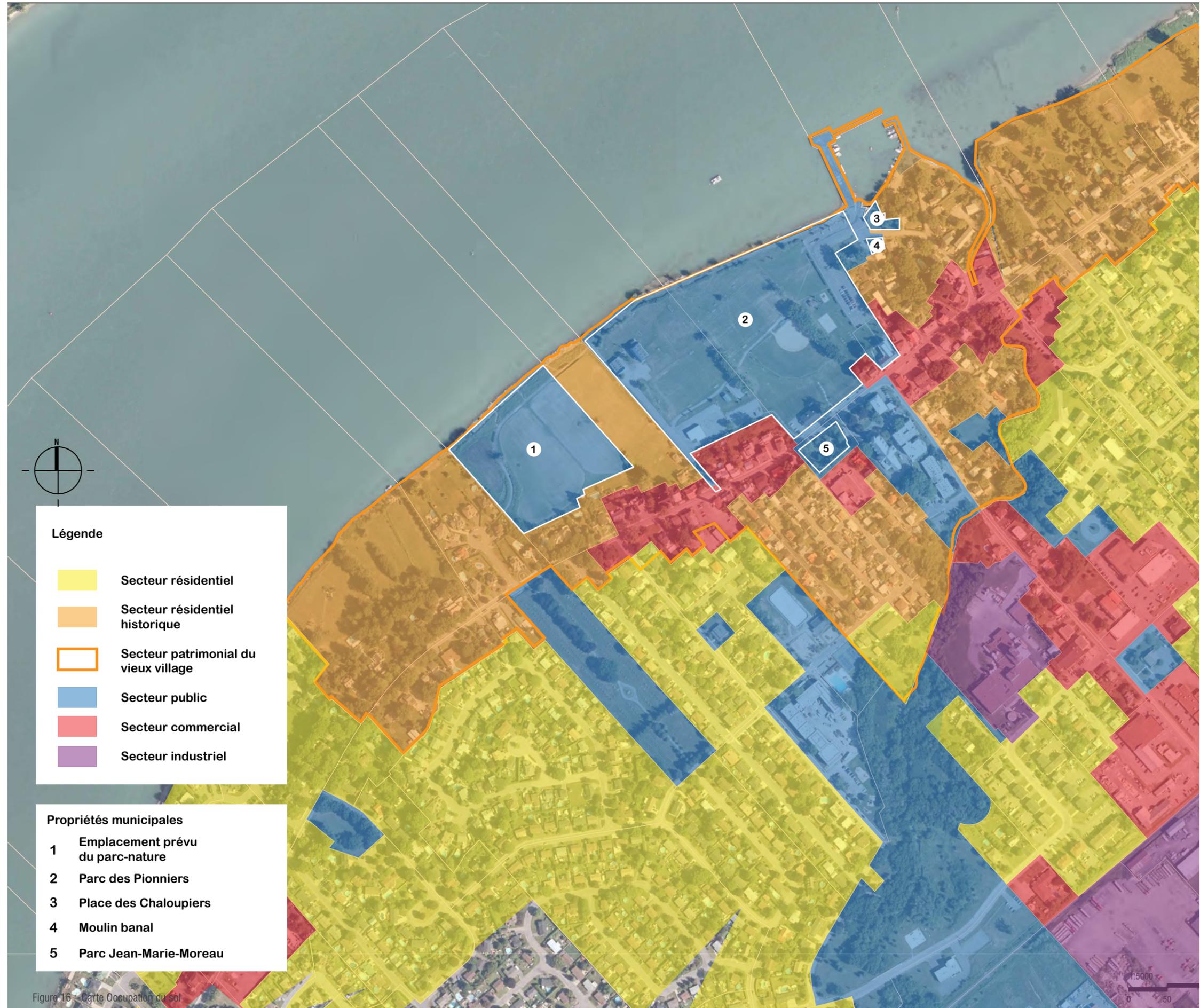
La municipalité de Verchères possède différents lots en lien avec les composantes naturelles comme le fleuve et le ruisseau Jarret. Sa dernière acquisition est le secteur du futur parc-nature.

Enjeux

- Les abords du ruisseau Jarret sont privatisés.

Potentiels

- Relier les composantes naturelles par un parcours formel en développant des ententes avec les propriétaires riverains, comme pour le parc-nature.



5.2 Retour sur les consultations

Des consultations ont permis de comprendre l'ADN de Verchères et la vision de développement souhaité pour tous les acteurs locaux, en voici les conclusions.

La programmation

Un consensus s'est dégagé sur le désir de conserver l'échelle du village et d'axer le développement sur le respect de cette qualité, mais tous reconnaissent la nécessité d'attirer des visiteurs de l'extérieur pour assurer la vitalité économique. Le réaménagement du quai doit se faire à travers un projet unique qui se démarque. Il doit devenir un lieu de rassemblement et un espace multifonctionnel, accessible à tous les résidents, où un bâtiment multifonctionnel y est associé. Il doit être générateur du lien entre le vieux village, le bord de l'eau et les îles.

Le parc des Pionniers est un lieu vibrant de la municipalité qui participe à la vitalité de la communauté. Sa programmation sportive doit être conservée. Le projet d'amphithéâtre a mobilisé tous les acteurs. Par contre, sa configuration agit comme une frontière entre le vieux village et le fleuve.

Il y a une ouverture à l'intégration de commerces dans le secteur, principalement dans un espace multifonctionnel. Certains entrepreneurs semblent freinés par la réglementation et la gestion des cases de stationnements. Il y a un manque de connaissance du statut municipal pour le patrimoine architectural.

Le développement d'un lien entre le vieux village et le quai est prioritaire pour tous les acteurs. C'est une recommandation du rapport Projet de paysage, village de Verchères. Le parc Jean-Marie-Moreau et le parvis de l'église doivent être intégrés au projet et participer à son dynamisme.

Le stationnement et l'accessibilité sont des enjeux importants des instances municipales, des entrepreneurs et des citoyens. Certains acteurs ont l'impression qu'il manque de cases de stationnement.

Culture et identité

L'échelle villageoise, les composantes paysagères (fleuve, coteau, îles), le savoir-faire local, le patrimoine et la culture sont des éléments qui font consensus. La municipalité doit poursuivre les démarches entamées au courant de la dernière année avec la nouvelle ressource en communication de la municipalité.

Mise en valeur des composantes naturelles et paysagères

L'entrée maritime est un atout important pour rallier la CMM et les instances gouvernementales au projet. L'accès au fleuve et aux îles est limité et méconnu. Conscient du fait que ces milieux sont privés, des ententes pourraient être développées pour permettre l'accessibilité d'embarcations non motorisées. Certains résidents de Verchères n'y sont jamais allés. Certaines composantes, malgré leur prestige et leur grande symbolique (moulin, statue de Madeleine), ne sont plus visibles par les citoyens.

Festivals et rassemblements

L'offre d'activités est créative, variée et nombreuse. Par contre, il semble y avoir des enjeux de coordination entre la municipalité et les projets citoyens. Différents types d'espaces (salle multifonctionnelle, espaces non aménagés pour favoriser une appropriation ponctuelle citoyenne) devraient être formalisés. Le marché, de par son positionnement, n'est pas un moteur de dynamisme municipal.

Mobilier urbain

Il manque de mobilier urbain pour profiter des attraits. Le mobilier actuel a une signature disparate.

5.3 Synthèse

Voici la synthèse des analyses territoriales et des consultations publiques. Elle permet de comprendre les enjeux et les potentiels en vue de développer un concept de requalification du quai et de ses abords.

5.3.1 Enjeux

- Un quai désuet qui nécessite des rénovations importantes ;
- Quai spécialisé (accès à l'eau, agriculteurs, plaisanciers, etc.) ;
- La configuration actuelle de l'entrée du quai favorise les déplacements véhiculaires et n'est pas accueillante pour les piétons et les cyclistes ;
- Un espace stratégique à proximité du quai est aménagé en stationnement ;
- Des liens physiques entre le vieux village et la berge sont interrompus ;
- Le battillage des bateaux, la gestion des glaces et les niveaux d'eau provoquent l'érosion des berges et des problèmes d'accès au fleuve ;
- Les connexions vers les îles sont quasi absentes ;
- Présence d'espèces floristiques et fauniques fragiles ;
- Les zones de récurrence 0-2 ans et 0-20 ans limitent les interventions ;
- Il y a un manque de signalisation ;
- Le mobilier est disparate et détérioré ;
- Saturation du stationnement du quai en certaines périodes de la semaine ;
- Méconnaissance des espaces de stationnement des visiteurs sur le territoire municipal ;
- Un enjeu de coordination entre la municipalité et les projets citoyens.

5.3.2 Potentiels

- Réaménager le quai en espace multifonctionnel et espace de rencontre pour les citoyens tout en conservant ses composantes techniques ;
- Offrir un espace de diffusion culturel et architectural et créer un espace de services pour les vélos (borne de réparation, toilettes, etc.) ;
- Marquer l'entrée de la CMM ;
- Aménager un accueil de croisières ;
- Développer des parcours de déambulation pour contempler les différentes composantes patrimoniales, architecturales, sculpturales et paysagères sur l'ensemble du territoire visé ;
- Développer les infrastructures nécessaires pour accéder aux îles ;
- Végétaliser la berge en réduisant les espaces asphaltés ;
- Aménager des espaces multifonctionnels qui peuvent servir à la fois de stationnements et de place de rencontres lors d'événements ;
- Confirmer la vocation sportive en regroupant les différents terrains sportifs ;
- Créer un axe visuel et physique fort entre l'église et le fleuve ;
- Relier les composantes naturelles par un parcours formel en développant des ententes avec les propriétaires riverains, comme pour le parc-nature ;
- Aménager des intersections sécuritaires et conviviales et diminuer la vitesse automobile aux entrées du cœur du village ;
- Renforcer l'identité du quartier des Chaloupiers en racontant le savoir-faire unique de Verchères ;
- Revoir les circulations et repenser le débarcadère pour donner plus de place aux piétons ;
- Développer une signature qui saura mettre en valeur ses qualités uniques ;
- Bonifier et uniformiser le mobilier ;
- Faciliter la coordination entre la municipalité et les entrepreneurs ;
- Développer une signalisation qui permet d'équilibrer l'achalandage dans tous les stationnements du village ;
- Améliorer la signalisation ;
- Confirmer les liens entre le ruisseau Jarret et le fleuve.

5.3.3 Recommandation

- Le réaménagement du quai en espace multifonctionnel pour recevoir de manière ponctuelle des visiteurs nautiques (croisières, plaisanciers, navettes nautiques, etc.), en conservant une portion du quai comme stationnement pour les embarcations des citoyens ;
- Implanter un bâtiment multifonctionnel qui pourra recevoir de l'interprétation, des activités culturelles, un accueil cycliste et de la restauration ;
- Développer des équipements et infrastructures pour améliorer l'accessibilité au fleuve et ses îles ;
- Reconfigurer l'accès aux embarcations pour favoriser la cohabitation entre les piétons et les véhicules ;
- Confirmer la vocation sportive du parc et revoir l'implantation de certaines surfaces sportives pour confirmer le lien entre le vieux village ;
- Améliorer la desserte et les services pour les vélos dans le secteur de la berge qui pourra être intégré au bâtiment multiservice ;
- Développer une signature qui saura communiquer les atouts de Verchères ;
- Créer un guide d'accompagnement pour les citoyens, entrepreneurs et commerçants qui veulent développer des projets
- Adopter une stratégie municipale pour le stationnement (équilibrer l'achalandage, applications mobiles, tarification modulaire, etc)



Légende

-  Circulation cyclable
-  Circulation piétonne existante
-  Circulation piétonne potentielle
-  Circulation fluviale
-  Ruisseau Jarret
-  Descente de bateau
-  Feu d'alignement
-  Traverse a consolider
-  Liens a créer ou consolider
-  Conflit de circulation
-  Point focal problématique
-  Vue ouverte
-  Vue filtrée
-  Connexion interrompue
-  Point d'intérêt
-  Barrière visuelle
-  LHE 0-2 ans
-  LHE 2-20 ans
-  LHE 20-100 ans

Lieux d'intérêts

- 1 Madeleine de Verchères
- 2 Moulin banal
- 3 Chaloupe Verchères
- 4 Ancienne chalouperie
- 5 Ancien restaurant La Chaloupière
- 6 Mémorial aux familles pionnières de Verchères
- 7 Église Saint-François-Xavier
- 8 Mémorial Ludger Duvernay
- 9 Oeuvre Jeunesse
- 10 La vieille caserne

Figure 17 : Carte Synthèse

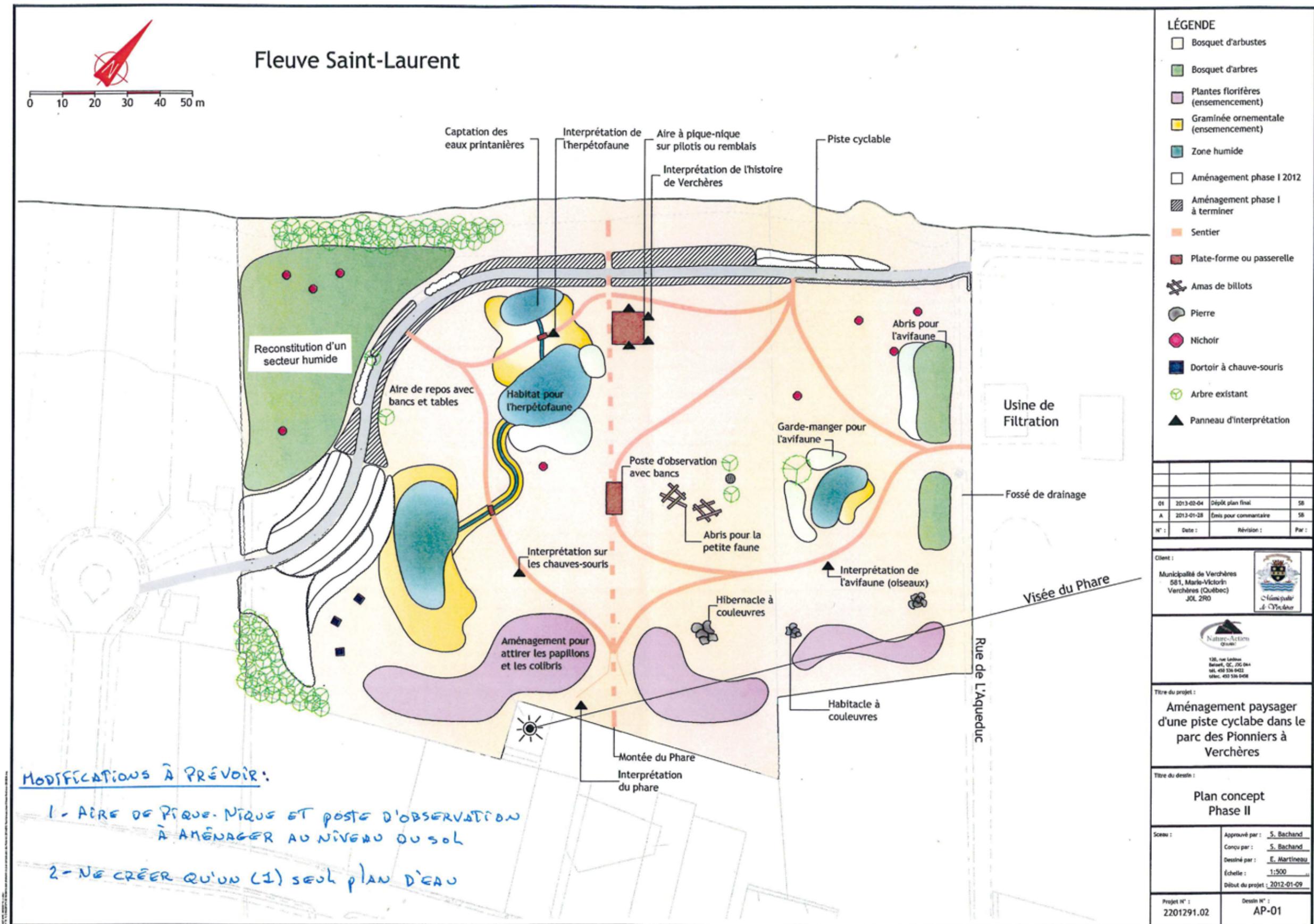


Figure 18 : Plan concept phase 2 du future parc-nature. Nature-Action



- Légende**
- Lien fluvial
 - Ruisseau Jarret
 - Piste cyclable
 - Descente de bateau
 - Feu d'alignement
 - Zone de biodiversité
 - Zone signalétique
 - Belvédère
 - Zone de glissement
 - Aire de jeux pour enfants
- Activités potentielles**
- Promenade piétonne ponctuelle
 - Centre culturel avec services
 - Lieu de festivals
 - Observatoire
 - Bateau croisière
 - Location de chaloupe
 - Canot / kayak
 - Paddle board
 - Lieu de pêche sportive
 - Terrain de volley-ball
 - Mise en valeur ruisseau Jarret

1	Réaménager le quai en espace multifonctionnel et espace de rencontre pour les citoyens	6	Favoriser les aménagements à échelle piétonne sur la rue Madeleine	11	Aménager des intersections sécuritaires et conviviales et diminuer la vitesse automobile aux entrées du coeur du village	15	Mettre en valeur la statue et le moulin
2	Offrir un espace de diffusion culturel et architectural et créer un espace de service pour les vélos (borne de réparation, toilettes, etc.)	7	Confirmer la vocation sportive en regroupement les différents terrains sportifs et en intégrant les modules d'entraînement et relocalisant le volley-ball de plage	12	Renforcer l'identité du Quartier des Chaloupiers en racontant le savoir-faire unique de Verchères	16	Intégrer et s'inspirer de la signature des banc-voiles pour la signalétique
3	Aménager un accueil de croisières	8	Intégrer une murale sur le bâtiment de l'usine de filtration.	13	Améliorer l'accès au quai pour favoriser une meilleure cohabitation entre les différents usagers	17	Développer un concept de milieu naturel de type herbacé afin de conserver l'ouverture visuelle vers le fleuve
4	Bonifier le parcours riverain en y intégrant un mobilier varié et ludique	9	Aménager des cases de stationnement	14	Développer un lien cyclable plus conviviale entre Varenne et Verchères	18	Développer une signature identitaire à implanter sur l'ensemble du territoire
5	Développer les infrastructures nécessaires pour accéder aux îles	10	Faciliter l'accès physique à l'eau				

